

## Cahier d'information complémentaire de 2005

Montréal 

## TABLE DES MATIÈRES

### CHAPITRES DU CAHIER D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE 2005

Chapitre 1 – La conjoncture économique .....	1.1
Chapitre 2 – Les principaux aspects de la stratégie de développement économique.....	2.1
Chapitre 3 – Le nouveau plan d'urbanisme de Montréal .....	3.1
Chapitre 4 – Le plan de redressement des infrastructures liées à l'eau .....	4.1
Chapitre 5 – Les infrastructures reliées à la voirie.....	5.1
Chapitre 6 – La politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels .....	6.1
Chapitre 7 – Les principaux aspects de la proposition de politique de développement culturel .....	7.1
Chapitre 8 – Le projet de politique du patrimoine .....	8.1
Chapitre 9 – La Société de transport de Montréal et ses enjeux financiers .....	9.1
Chapitre 10 – Les modifications législatives 2004 : des réorganisations municipales d'importance (projets de loi 9 et 33).....	10.1
Chapitre 11 – Répertoire des sujets traités dans le Cahier d'information complémentaire et le Cahier d'information économique et budgétaire.....	11.1

### **MONTRÉAL, MÉTROPOLÉ CULTURELLE PRINCIPAUX ASPECTS DE LA PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

Le projet de politique de développement culturel a reçu un appui unanime au Sommet de Montréal de juin 2002, suivi de la production en juin 2003, par un groupe-conseil placé sous la présidence de M. Raymond Bachand, d'un premier énoncé intitulé *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*. En accord avec ces échanges et fort des premières années sur le terrain dans le contexte de la nouvelle ville, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie (SDCQMV) a élaboré la proposition de politique intitulée *Montréal, métropole culturelle*. La période de consultation publique, à laquelle elle sera soumise au début de l'an 2005 permettra d'améliorer son contenu et d'échanger davantage sur les moyens dont Montréal doit disposer pour assurer la pérennité de son statut de *métropole culturelle*. Le libellé final de la politique culturelle sera adopté par le conseil municipal au printemps 2005.

*Montréal, métropole culturelle*, se veut d'abord fidèle à la mission de la Ville : accessibilité à la culture pour tous les citoyens, permettant d'améliorer la qualité de vie dans chaque quartier, dans le contexte de la prise en charge des enjeux de proximité par les arrondissements. Elle est en accord avec les deux grands objectifs de la Ville, à savoir l'accroissement de la richesse collective et l'amélioration de la qualité de vie. L'apport de la Ville au développement culturel à travers le réseau des bibliothèques, les lieux de diffusion en arts de la scène et en arts visuels, l'art public et la mise en valeur du patrimoine contribue au développement de nouveaux publics. La politique vise à créer des liens étroits entre les citoyens et les milieux professionnels de la création. Son contenu illustre aussi la forte préoccupation des milieux culturels pour le financement de la culture. Il confirme que la culture constitue un important moteur de développement pour Montréal et son *branding* partout dans le monde. Le succès de *Montréal, métropole culturelle* tient à la collaboration entre les arrondissements, les services corporatifs, des organismes tels le Conseil des arts de Montréal (CAM) et le Conseil du patrimoine de Montréal, les milieux culturels et les autres partenaires. La Ville n'a ni l'ambition ni les moyens financiers de se substituer aux gouvernements; elle désire, toutefois, assumer le leadership du développement culturel sur son territoire.

### **DÉJÀ UNE RÉALITÉ, TOUJOURS UN PROJET**

Montréal est un leader mondial dans les arts du cirque et une référence en théâtre, en littérature jeunesse, en danse contemporaine, en cinéma d'animation et en cyberculture. L'économie montréalaise de la culture, plus de 5 milliards de dollars, soutient près de 90 000 emplois. Avec 80 % de la production culturelle du Québec, Montréal constitue un centre majeur de création et de production culturelles à l'échelle nord-américaine. Même si sa vitalité consacre déjà son statut de métropole culturelle, Montréal est loin d'avoir réalisé son plein potentiel. *Montréal, métropole culturelle* veut accroître le rayonnement de Montréal en confirmant la culture comme signature de la Ville.

Force est de constater que Montréal est plus qu'une simple ville culturelle et jouit de plusieurs atouts, notamment sa puissance créatrice et sa convivialité. Montréal doit aussi travailler à corriger ses faiblesses, dont le faible taux de scolarisation de nombreux citoyens et l'intégration insuffisante des communautés ethnoculturelles, qui se traduisent tous deux par des formes d'exclusion culturelle ainsi que le sous-financement des arts et de la culture dans un petit marché où les entreprises culturelles manquent souvent de ressources en gestion et en mise en marché.

La Ville veut placer le citoyen au cœur de son action culturelle et jouer un rôle majeur en assumant ses responsabilités et en faisant preuve de leadership. Avec ses arrondissements, qui détiennent des responsabilités culturelles majeures, la Ville peut atteindre le positionnement de *Montréal, métropole culturelle*, en se fixant plusieurs objectifs. La proposition *Montréal, métropole culturelle* précise une série d'actions pour réaliser ces objectifs, que l'on peut regrouper autour de cinq axes principaux :

- Accessibilité à la culture pour tous les citoyens
- Qualité «culturelle» du cadre de vie
- Soutien aux arts et à la culture
- Rayonnement de Montréal
- Coopération des acteurs

### **Axe 1 : Développer l'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens**

En matière d'accessibilité, *Montréal, métropole culturelle* propose trois objectifs principaux : mettre en œuvre un plan de consolidation des bibliothèques, resserrer les liens entre la culture et les enjeux sociaux et améliorer l'accès à la culture pour toute la population.

#### **Mettre en œuvre un plan de consolidation des bibliothèques**

La bibliothèque constitue un outil majeur d'accès au savoir, à la culture et au patrimoine. Les bibliothèques relèvent des arrondissements. Le fonctionnement en réseau permet déjà d'améliorer l'offre aux usagers, une plus-value qui sera accrue dès que le prêt et le retour universel seront offerts et que sera effectuée la livraison des documents, d'une bibliothèque à l'autre. Au chapitre des bibliothèques, on se fixe les objectifs suivants :

- augmenter le lectorat et la fréquentation chez les moins de 17 ans, en valorisant la cyberconnaissance;
- renforcer l'utilisation des bibliothèques comme outil d'intégration et de développement social auprès des nouveaux arrivants et des décrocheurs potentiels;
- renforcer leur rôle comme milieu de vie;
- contribuer à faire de Montréal une ville de lecture et d'apprentissage continu;
- être la porte d'entrée à la connaissance et à la cyberconnaissance.

Les bibliothèques présentent d'importantes disparités. Plusieurs ne répondent pas aux normes reconnues des grandes villes. La Ville s'engage donc à mettre en œuvre un plan de rattrapage et de mise à niveau pour qu'elles se rapprochent de la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes, notamment par :

- l'ajout d'employés spécialisés;
- la formation du personnel;
- la mise à jour des collections;
- la mise à niveau technologique;
- l'élargissement des heures d'ouverture;
- la mise aux normes ou l'agrandissement de certains locaux.

### **Resserrer les liens entre la culture et les enjeux sociaux**

*Montréal, métropole culturelle* propose d'accentuer le partenariat entre Montréal, ses arrondissements, les commissions scolaires et les écoles dans le but d'optimiser les services culturels offerts aux jeunes dans les écoles et les arrondissements et d'élaborer, le cas échéant, un plan conjoint visant à «raccrocher» certains jeunes grâce à des projets axés sur les arts et la culture.

La revitalisation urbaine intégrée vise l'amélioration des conditions de vie des populations de quartiers en difficulté : milieu communautaire, agences gouvernementales et privées et intervenants municipaux agissent de manière concertée avec la population concernée pour identifier les actions et les projets susceptibles d'avoir un impact positif et en assurer leur mise en œuvre. Cette approche a fait consensus au Sommet de Montréal et est incluse au contrat de ville, au *Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale* du gouvernement du Québec ainsi qu'au projet de *Plan d'urbanisme* de la Ville. Deux des cinq premiers projets du Programme de revitalisation urbaine intégrée (PRUI) font déjà appel aux arts et à la culture. *Montréal, métropole culturelle* propose l'introduction d'un volet culturel au PRUI.

### **Améliorer l'accès à la culture pour toute la population**

Outre son réseau de bibliothèques, la Ville rend la culture accessible à toute sa population à travers ses lieux de diffusion, ses programmes de loisir culturel et de pratique artistique amateur ainsi qu'en facilitant l'accès des institutions culturelles aux citoyens. Les arrondissements assument la responsabilité de leurs lieux de diffusion. Les diffuseurs que sont les Maisons de la culture et les autres lieux culturels des arrondissements rejoignent les citoyens dans leur milieu de vie immédiat. Certains lieux n'atteignent pas les normes, notamment, pour les spectacles ou expositions faisant appel aux nouveaux médias et des correctifs doivent être apportés. *Montréal, métropole culturelle* suggère que la Ville poursuive la démocratisation et la promotion des activités culturelles au sein de ses lieux de diffusion : en appuyant le travail d'initiation et de sensibilisation à la richesse artistique offerte auprès des clientèles plus sensibles, notamment les jeunes; en poursuivant l'effort de communication, auprès des citoyens, des activités culturelles présentées sur le territoire; en faisant mieux connaître les jeunes artistes professionnels et en appuyant la recherche artistique montréalaise.

## Les principaux aspects de la proposition de politique de développement culturel

---

Le loisir culturel et la pratique amateur sont des outils d'initiation à la culture. Ils constituent un facteur d'intégration et de cohésion sociales en arrondissement. Le loisir culturel repose sur le partenariat auprès d'un certain nombre d'organismes. Il est moins structuré que le milieu sportif et rencontre des problèmes de financement et de formation de ressources humaines. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville soutienne le loisir culturel et la pratique artistique amateur, en :

- encourageant la contribution des artistes professionnels et autres experts reconnus à des projets réalisés avec les citoyens;
- valorisant et privilégiant le partenariat entre les amateurs, les professionnels et les experts reconnus pour une mise en commun des ressources;
- favorisant l'harmonisation, la complémentarité et la cohérence entre les divers acteurs culturels montréalais.

En ce qui a trait aux institutions culturelles, un grand nombre de musées, centres d'exposition et d'interprétation, outils privilégiés de contact avec les grands courants de la culture, du savoir et du patrimoine, sont situés sur le territoire montréalais. *Montréal, métropole culturelle* veut donner suite à la proposition de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) à l'effet que la Ville s'engage dans une Politique partenariale en y mettant l'accent sur leur mandat de vulgarisation de la connaissance, notamment auprès des jeunes.

La Ville est le principal bailleur de fonds de Pointe-à-Callière, alors qu'aucun gouvernement ne participe à ses frais de fonctionnement. Deuxième en importance à Montréal par le nombre de ses visiteurs, *Montréal, métropole culturelle* s'engage à faire reconnaître Pointe-à-Callière comme musée national. Le Centre d'histoire de Montréal et le Musée de Lachine font aussi partie du domaine municipal. La proposition suggère d'en augmenter les ressources pour leur permettre de s'acquitter mieux encore de leur mandat d'initiation et de vulgarisation, que ce soit en matière d'art, d'histoire et de patrimoine.

*Montréal, métropole culturelle* propose également la mise en œuvre du Réseau Patrimoine Montréal (RPM), objet d'un consensus au Sommet de Montréal, dont le but premier est de faire connaître les intervenants en patrimoine et de promouvoir leurs activités. Dans ce but, le RPM réunira et mettra à contribution un grand nombre de ressources en vue de rejoindre efficacement le plus vaste public possible.

*Montréal, métropole culturelle* appuie la réalisation d'une Vitrine culturelle, située préférablement dans le Quartier des spectacles. Elle offrirait la vente de billets réguliers ou de dernière minute et inciterait les spectateurs et, par ses tarifs spéciaux, les moins nantis, à entrer en contact avec l'art, même dans ses formes les plus audacieuses, favorisant ainsi le développement de nouveaux publics.

### **Axe 2 : Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie**

#### **Enrichir la composante culturelle du cadre de vie**

*Montréal, métropole culturelle* a comme objectif que Montréal soit une ville qui valorise la culture sur tout son territoire. Elle propose que le travail des arrondissements et des services corporatifs soit orchestré à cette fin. La culture doit être partout présente, exprimée, reconnue et valorisée.

La valorisation de la culture passe par la reconnaissance de ceux qui la produisent. Pour augmenter la visibilité du travail de développement culturel, *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville recommande à chaque arrondissement de créer un programme pour valoriser la diversité des réalisations de leurs artistes et citoyens de différentes communautés. Et, qu'à cette fin, la Ville sollicite l'appui du Conseil des arts de Montréal (CAM), des partenaires de l'éducation, des organismes métropolitains consacrés au patrimoine et à la pratique amateur et des médias.

En soutenant la qualité de l'architecture et du design urbain, autant qu'en protégeant et en mettant en valeur le patrimoine, la Ville et les promoteurs contribuent à fournir aux citoyens un cadre de vie harmonieux et plus stimulant. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville intègre dans ses politiques et ses interventions en aménagement, dont le Plan d'urbanisme, une préoccupation d'harmonie, de recherche de qualité et de valorisation de la culture et du patrimoine.

Par ailleurs, la Ville tracera, en collaboration avec les arrondissements, un plan global d'intervention en art public, qui inclura un programme d'intégration des arts à l'architecture, réservé à l'art public, pour tous les projets municipaux de construction. Un volet encouragera les entreprises à intégrer les œuvres d'art public à leurs projets immobiliers en profitant de l'expertise municipale en ce domaine.

La Ville doit appliquer à ses interventions les préoccupations de design dont elle fait déjà la promotion. *Montréal, métropole culturelle* suggère qu'elle intègre mieux le design à ses pratiques, aménagement d'espaces publics, construction, réfection routière ou mobilier urbain, tout en poursuivant son effort de promotion du design auprès de ses partenaires institutionnels ou privés.

Le Sommet de Montréal a fait du concept de Pôle culturel l'un de ses projets intégrateurs et mobilisateurs. Le but est de renforcer la qualité de vie des citoyens et l'attrait de Montréal comme métropole culturelle dans le respect de la personnalité et du cadre de vie de secteurs urbains ciblés. Un cadre doit être défini pour en développer le concept. La Ville élaborera par la suite un plan d'intervention avec les arrondissements concernés dans le but de consolider les pôles existants et d'encourager le développement de pôles potentiels.

Une signalisation adéquate et harmonisée favorise l'accessibilité au patrimoine culturel et aux lieux de diffusion, augmente leur visibilité et permet aux citoyens de se les approprier davantage. *Montréal, métropole culturelle* suggère que la Ville se dote d'une signalisation cohérente, pour mettre en réseau et donner la visibilité requise aux institutions, équipements, événements, œuvres d'art public et autres témoins de la culture et du patrimoine montréalais. L'identification culturelle d'édifices et de lieux très fréquentés par le public est aussi envisagée.

### **Axe 3 : Soutenir mieux les arts, les artistes et la culture**

*Montréal, métropole culturelle* propose deux principaux objectifs pour améliorer le soutien aux arts et à la culture : améliorer la situation globale des organismes artistiques et soutenir les industries culturelles.

#### **Améliorer la situation globale des organismes artistiques**

La Ville de Montréal confirme que le budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) augmentera à 10 millions de dollars en 2005. Elle s'engage à poursuivre son effort par la suite en tenant compte de sa capacité financière limitée que lui impose son cadre fiscal actuel et à confirmer l'autonomie juridique du CAM. *Montréal, métropole culturelle* suggère aussi que la Ville favorise une culture de coopération entre les milieux culturels, le CAM, le SDCQMV et les arrondissements, par la mise en place d'un mécanisme administratif permanent d'échanges et de suivi.

Montréal est le siège de grandes institutions culturelles, musées, orchestres symphoniques, compagnies de théâtre, d'opéra et de ballet, dont le rayonnement dépasse la région. De par leur envergure et leur rayonnement international, leur financement devrait relever des gouvernements et de la région. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) n'y participe pas alors que les arts et la culture font partie de ses compétences et que le tiers des spectateurs ou visiteurs provient de l'extérieur de l'île. *Montréal, métropole culturelle* suggère que la Ville développe, avec la CMM et les gouvernements du Québec et du Canada, une nouvelle approche de financement, élaborant les paramètres de définition, dressant la liste des institutions et établissant et fixant les hauteurs des contributions respectives de la Ville, de la CMM et des gouvernements.

Il en est de même pour les grands festivals qui ne reçoivent rien de la CMM. Pour assurer leur pérennité, il faut en consolider le financement et en accroître le rayonnement, notamment par une mise en marché mieux adaptée à la concurrence. La Ville doit aussi convenir avec les principaux intéressés, de concert avec la CMM et les partenaires gouvernementaux, d'un plan de développement à long terme des grands festivals montréalais.

Les ateliers d'artistes et artisans occupent souvent d'anciens immeubles situés dans des friches industrielles et le mouvement de revitalisation urbaine risque de les en exclure. Le Sommet de Montréal a souligné l'importance de maintenir et développer les lieux de création et d'améliorer le soutien aux créateurs et aux artistes. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville, de concert avec les arrondissements concernés, se donne un plan d'action et des outils d'intervention pour consolider et développer les ateliers d'artistes et les ateliers-résidences, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes.

## Les principaux aspects de la proposition de politique de développement culturel

---

Les équipements locaux et métropolitains sont distincts des ateliers d'artiste. Au-delà de ce qui est déjà inclus au contrat de ville<sup>1</sup>, la Ville entend réaliser le projet Place des festivals, au cœur du Quartier des spectacles, et construire un nouveau Planétarium à proximité du Biodôme. La Ville souhaite aussi que d'autres projets annoncés par le gouvernement du Québec, dont la salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal et le nouveau site pour le Conservatoire d'art dramatique et le Conservatoire de musique, soient réalisés à l'intérieur du Quartier des spectacles. Le financement des grands projets culturels devrait être abordé selon une double approche : partenariat public-privé et constitution de fonds d'investissement.

Montréal se démarque d'autres villes, qui aspirent au statut de métropole culturelle. C'est dans la production originale, le risque artistique et l'innovation que réside son avance stratégique et identitaire; celle-ci doit être maintenue. Les produits et les lieux alternatifs font partie de l'originalité et de la force de la production montréalaise. Les jeunes issus des grandes écoles et les chercheurs culturels de longue date participent à la santé d'une masse critique, sur laquelle il faut veiller. *Montréal, métropole culturelle* propose des initiatives pour continuer de se distinguer comme métropole culturelle marquée par la créativité et l'innovation :

- valoriser l'innovation et le risque, des artistes de la relève, des organismes, des festivals ou des grandes institutions;
- valoriser les échanges interculturels;
- favoriser la synergie entre les milieux du savoir et de la recherche et les milieux culturels, de même que les échanges interdisciplinaires;
- encourager les projets liant les arts et les technologies;
- assurer un meilleur soutien à la relève et aux formes d'art émergentes;
- donner les moyens aux organismes d'accueillir des créateurs talentueux venus d'ailleurs pour travailler à l'élaboration d'œuvres originales dans tous les secteurs des productions culturelles;
- accueillir de grands forums culturels internationaux.

Montréal, une des capitales mondiales de la cyberculture jouit d'une réputation enviée dans cet univers. *Montréal, métropole culturelle* propose que la cyberculture soit confirmée comme un des fondements de l'identité culturelle montréalaise, et ce, pour positionner Montréal à l'avant-plan de la nouvelle économie. Quelques pistes pour y arriver :

- mettre en place un mécanisme de financement distinct et récurrent;
- établir un centre d'exposition de la cyberculture;
- faciliter les regroupements et les partenariats locaux et internationaux;
- intégrer des œuvres cyberculturelles au paysage urbain;
- créer un prix montréalais de la cyberculture;
- encourager la création d'un site Web sur la communauté cyberculturelle de Montréal.

---

<sup>1</sup> Financé à part égale par la Ville et le gouvernement du Québec, le Forum des équipements culturels est doté d'une première enveloppe d'étude de 1 million de dollars sur cinq ans. Il gère un Fonds des équipements culturels de 40 millions de dollars pour quatre ans.

### **Appuyer les industries culturelles**

La Ville ne soutient qu'indirectement les industries culturelles montréalaises comme le cinéma, la télévision, le spectacle, le disque ou l'édition. Celles-ci rejoignent un vaste public et le financement public, par contributions directes ou crédits d'impôt, est nécessaire à leur maintien. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville appuie le principe du financement public des industries culturelles indispensable au maintien des entreprises qui en font partie, en raison de la taille du marché québécois.

La Ville dispose déjà d'un Bureau du cinéma et de la télévision. Compte tenu de l'importance de cette industrie, *Montréal, métropole culturelle* suggère de tracer, avec le milieu et ses partenaires du grand Montréal, un plan structuré et cohérent de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel.

L'idée du Quartier des spectacles a jeté les bases d'un partenariat Ville, industrie, acteurs du quartier et gouvernements. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville en fasse une priorité stratégique. Aménagé dans une perspective de développement culturel et d'équilibre entre les fonctions, il est prévu d'en faire un lieu convivial pour les Montréalais et une destination culturelle internationale.

De plus, les chapitres d'arrondissement du Plan d'urbanisme et les Plans de développement des secteurs et des artères commerciales devraient faire place à la présence des artistes et de leurs lieux de travail au sein des communautés locales.

### **Axe 4 : Favoriser le rayonnement international de Montréal**

*Montréal, métropole culturelle* propose de favoriser le rayonnement international en se fixant comme objectif de démarquer Montréal par la culture afin de la positionner comme métropole culturelle à l'échelle mondiale, le défi de la Ville étant de confirmer la culture comme signature pour Montréal.

#### **Démarquer Montréal par la culture en la positionnant à l'échelle internationale comme métropole culturelle**

Se distinguant et se faisant remarquer dans le monde comme grande métropole culturelle, notamment à cause de son visage français, Montréal a été longtemps l'épicentre de tensions entre francophones et anglophones. Pendant le quart de siècle qui s'est écoulé depuis l'adoption de la Charte de la langue française, un consensus s'est peu à peu établi, faisant du français la langue dans laquelle les citoyens de toutes origines communiquent entre eux et participent à la vie publique. Ce consensus respecte les droits historiques des citoyens anglophones de recevoir des services dans leurs langues ainsi que le droit des communautés ethnoculturelles de garder vivante leur langue d'origine.

La vision équilibrée résultant de ce consensus linguistique est névralgique pour l'avenir de Montréal et pour son développement culturel. L'afflux d'immigrants qui enrichissent Montréal depuis plus d'un siècle doit impérativement se poursuivre et même s'intensifier car, dans le contexte démographique que nous connaissons, la prospérité future de Montréal en dépend. En plus de veiller attentivement au maintien de cette vision équilibrée, Montréal souhaite donner l'exemple en se donnant une politique linguistique inspirée de cette vision.

Outre le maintien du consensus linguistique, la prospérité de Montréal tient aussi à la qualité du dialogue des cultures. *Montréal, métropole culturelle* souhaite que la dynamique interculturelle s'incarne dans l'ensemble des activités municipales, particulièrement celles qui relèvent des arrondissements. Pour ce faire, la Ville doit promouvoir une approche plus englobante de l'interculturalisme, à la fois axée sur le partenariat auprès d'organismes culturels et davantage en appui aux arrondissements, premiers responsables des services culturels offerts aux citoyens.

Montréal accueille des centaines d'événements culturels populaires. Ils mettent en valeur le patrimoine et les traditions populaires des communautés ethnoculturelles ou la diversité ethnoculturelle. La Ville y contribue financièrement et par l'intermédiaire de diverses instances sans qu'il n'existe, toutefois, un réel programme à cet effet. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville élabore un Programme d'aide financière aux événements culturels.

Montréal est un carrefour naturel d'accueil, de circulation, de promotion et d'échanges pour les artistes et artisans qui ont choisi de s'y établir. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville valorise mieux les apports multiples des talents. Elle doit combler un déficit d'accueil de productions ou d'organismes étrangers, notamment dans la danse, le théâtre, la musique et les arts visuels, qui risque de la marginaliser et d'affaiblir son rayonnement. Le travail de diffusion à l'étranger continue de s'effectuer par à-coups et grève les budgets des organismes. Cette arythmie fragilise la reconnaissance du travail et affaiblit le rayonnement de la métropole. *Montréal, métropole culturelle* suggère que la Ville s'engage à :

- soutenir l'accueil d'artistes, de productions et d'expositions identifiés aux différentes régions du Québec à travers les réseaux public et privé montréalais;
- formaliser des mécanismes pour favoriser l'accueil des troupes et des artistes canadiens et étrangers;
- favoriser une plus grande ouverture des réseaux des bibliothèques et des lieux de diffusion municipaux aux artistes étrangers dans le cadre d'échanges internationaux.

La créativité, la qualité de vie et le dynamisme intellectuel et culturel constituent des arguments promotionnels importants pour attirer touristes, congressistes, entreprises, organismes internationaux, chercheurs et artistes de renom. Ces qualités, Montréal les possède. Elle doit prendre les mesures nécessaires pour les conserver et en favoriser le rayonnement. *Montréal, métropole culturelle* propose de faire de la culture la signature de Montréal, renforçant sa position de métropole culturelle, auprès des citoyens comme à l'échelle nationale et internationale.

Montréal accueille les industries culturelles québécoises, dont les productions rayonnent partout dans le monde, qu'il s'agisse, notamment, du livre, du spectacle, du disque, du cinéma ou de la télévision. Le succès des entreprises qui font partie de ces industries est évidemment fonction de la qualité des produits qu'elles mettent sur le marché. Mais, il dépend aussi fortement, compte tenu de l'étroitesse de notre marché, des politiques, en terme d'appui financier ou de réglementation, définies par les gouvernements.

Le droit pour ces derniers de continuer à soutenir leurs industries fait l'objet de vifs débats auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et est lié au succès de la démarche en cours de la part de la Coalition pour la diversité culturelle, dont les bureaux sont à Montréal, et des gouvernements du Québec et du Canada. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville s'engage à appuyer les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Coalition pour la diversité culturelle, dans leurs interventions internationales, à promouvoir la diversité culturelle et à susciter l'appui des acteurs sociaux et de la population de Montréal à ce principe.

### **Axe 5 : Assurer la coopération des acteurs et des intervenants**

La participation des citoyens à la culture couvre, entre autres, leur participation aux débats sur les enjeux culturels, à toute question relative aux programmes, services et équipements culturels, à l'interculturalisme, aux dimensions culturelles de l'aménagement et du développement de la Ville ou de leur arrondissement ou aux impacts culturels de la réglementation. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville crée un Conseil consultatif de la culture et qu'elle recommande à chaque arrondissement de se donner une instance consultative en la matière.

Les élus municipaux peuvent le mieux rejoindre les citoyens de leur arrondissement, ceux de leurs communautés et l'ensemble des acteurs sociaux impliqués. Tous sont en position de prendre ou d'influencer des décisions portant sur les enjeux culturels. *Montréal, métropole culturelle* propose que les élus de la Ville assument le leadership et la promotion de l'action montréalaise en développement culturel, dans leur arrondissement et à l'échelle de la Ville ainsi qu'auprès de leurs homologues siégeant aux commissions scolaires, à la CMM, à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes et qu'ils s'engagent à convaincre leurs collègues de la CMM à consentir un soutien financier aux institutions culturelles et aux festivals de portée métropolitaine.

Pour s'assurer de la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle*, il est proposé qu'un événement annuel en facilite le suivi. Le maire de Montréal invitera au *Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle* tous les partenaires concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre de la politique culturelle.

Depuis le Sommet de Montréal, les relations de la Ville avec les milieux culturels se sont enrichies. Les milieux culturels ont plus que jamais voix au chapitre comme partenaires à part entière du développement de Montréal. La Ville souhaite non seulement que ce partenariat se poursuive, mais aussi qu'il se renforce. *Montréal, métropole culturelle* propose, en plus de continuer à incarner chacun à sa manière le dynamisme culturel de Montréal, que les créateurs, artistes, artisans, entrepreneurs et autres leaders culturels montréalais s'engagent à appuyer et illustrer la

## Les principaux aspects de la proposition de politique de développement culturel

---

fonction d'intégration sociale de la culture en participant au parrainage d'initiatives locales de valorisation de la culture.

Les milieux des affaires ont une responsabilité majeure dans le développement culturel de la métropole où ils sont établis et réalisent leurs activités. Le financement public de la culture étant une nécessité, les milieux culturels ont besoin de leur appui pour rappeler aux pouvoirs publics que le soutien de l'État est essentiel et rentable. La responsabilité traditionnelle des milieux des affaires comporte une dimension financière : mécénat ou commandite. Ces formes de contribution doivent se poursuivre et prendre de l'ampleur mais de nouvelles formes de contribution, comme le parrainage d'artistes ou de groupes d'artistes, doivent être examinées :

- mise en valeur, au titre du patrimoine, du design ou d'œuvres d'art, d'immeubles appartenant aux corporations privées;
- aménagement d'espaces publics sur les terrains appartenant aux corporations privées;
- intégration de fonctions culturelles à des projets de partenariat public-privé.

La culture doit imprégner toutes les grandes politiques et stratégies de la Ville. La mobilisation des élus doit s'étendre à l'ensemble de la fonction publique. Pour consolider le statut de métropole culturelle, il faut la collaboration et le support des cadres et des employés de même que l'intégration, la complémentarité et la cohérence des actions des services et des arrondissements, notamment :

- une direction générale qui envoie dans les arrondissements et les services un message clair en faveur de *Montréal, métropole culturelle*;
- des arrondissements qui se donnent un plan d'action en arts et culture, pour rendre leur territoire respectif encore plus distinctif et attrayant;
- des services corporatifs qui traduisent dans leurs politiques, programmes et projets les préoccupations, objectifs et engagements de *Montréal, métropole culturelle*.

La dimension culturelle doit aussi se refléter dans la conception et la réalisation des grands projets d'aménagement et de développement entrepris par la Ville, des interventions effectuées dans chaque arrondissement ou dans l'aménagement des espaces publics. Les employés de la Ville doivent se donner un réflexe culturel en soutien au leadership des élus municipaux, pour réussir la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle*. La mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* doit faire l'objet d'un rapport annuel, sous la responsabilité du directeur général en préparation du *Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle*.

Montréal demeure trop souvent considérée par les gouvernements supérieurs comme une grande ville ou une région administrative parmi d'autres. Or, il est primordial d'élaborer une vision du développement culturel de Montréal partagée par la Ville, la CMM et les gouvernements du Québec et du Canada : une vision de *Montréal, métropole culturelle* avec une stratégie d'investissement qui y est associée.

## Les principaux aspects de la proposition de politique de développement culturel

---

De plus, il est clair que Montréal ne sera pas en mesure de relever les défis du nouveau siècle, notamment d'assumer ses responsabilités de métropole culturelle, en s'appuyant sur une fiscalité du siècle dernier. La diversification de ses sources de revenus est, pour la Ville, un enjeu vital.

Il faut aussi aller plus loin, car le financement de la culture demeure un problème dominant. En matière de financement, *Montréal, métropole culturelle* propose au gouvernement du Québec d'examiner le Fonds de dotation pour les arts du gouvernement de l'Ontario, exercice auquel la Ville saura s'associer, et d'encourager les citoyens et les entreprises, par des mécanismes appropriés, à investir davantage en matière culturelle.

Finalement, les médias, diffuseurs culturels les plus puissants et pour de nombreux citoyens seules sources d'information culturelle, peuvent être des acteurs importants dans la valorisation de la culture et la sensibilisation culturelle et la réflexion sur les démarches novatrices et la recherche culturelle. *Montréal, métropole culturelle* propose que la Ville sollicite la collaboration des principaux médias afin de voir comment ils pourraient contribuer davantage à sensibiliser les citoyens et les encourager à participer davantage à l'activité culturelle.